

PROJET ASSOCIATIF de l'UDAF du Puy-de-Dôme

2023-2027



PROJET ASSOCIATIF de l'UDAF du Puy-de-Dôme

Ambition :

Avoir un développement maîtrisé de l'UDAF dans le respect du cadre de ses missions, de ses valeurs et des politiques publiques.

Axe 1 : Mobiliser les ressources des bénévoles et des associations adhérentes.

Axe 2 : Gérer les services dans une démarche d'amélioration continue.

Axe 3 : Répondre aux besoins des familles du territoire en s'appuyant sur des partenariats publics ou privés.



SOMMAIRE

Introduction

Présentation de l'UDAF du Puy-de-Dôme	P.2
L'environnement de l'Udaf	P.5
Les publics de l'Udaf	P.4
Méthodologie de réalisation du projet associatif	P.6

Éléments associés au projet associatif

Ambition, ligne de conduite du projet	P.6
Les valeurs de l'Udaf	P.7

Les grands axes du projet associatif 2023-2027

Mobiliser les ressources des bénévoles et des associations familiales	P.8
Gérer les services dans une démarche d'amélioration continue	P.11
Répondre aux besoins des familles du territoire en s'appuyant sur des partenariats publics ou privés.	P.13

Présentation de l'Udaf du Puy-de-Dôme

L'Union Départementale des Associations Familiales du Puy-de-Dôme est l'institution chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le département du Puy-de-Dôme. Véritable porte-parole des réalités familiales, l'UDAF, au travers de ses mandats de représentation (CAF, CPAM, MSA, CARSAT, CCAS et CIAS...) permet aux familles et à ses adhérents de s'exprimer dans toute leur diversité, pour une politique familiale globale, innovante et forte.

L'UDAF tire sa légitimité de la loi qui la reconnaît officiellement en tant que représentant de l'ensemble des familles, des associations familiales qui y adhèrent (plus de 30 associations familiales sur le département, soit plus de 2800 adhérents) et des différents services d'intérêt familial dont elle assure la gestion, notamment dans les domaines de la protection juridique, de la protection de l'enfance et pour différents accompagnements sociaux, notamment ceux liés à l'insertion par le logement (soit globalement plus de 2000 personnes accompagnées par nos services). Notre vocation départementale nous pousse à agir de manière polyvalente au plus près des territoires, en cohérence avec les politiques publiques. Chaque jour, une centaine de salariés et plus de 200 représentants familiaux agissent dans le Puy-de-Dôme au service des familles.



A qui s'adresse l'Udaf?

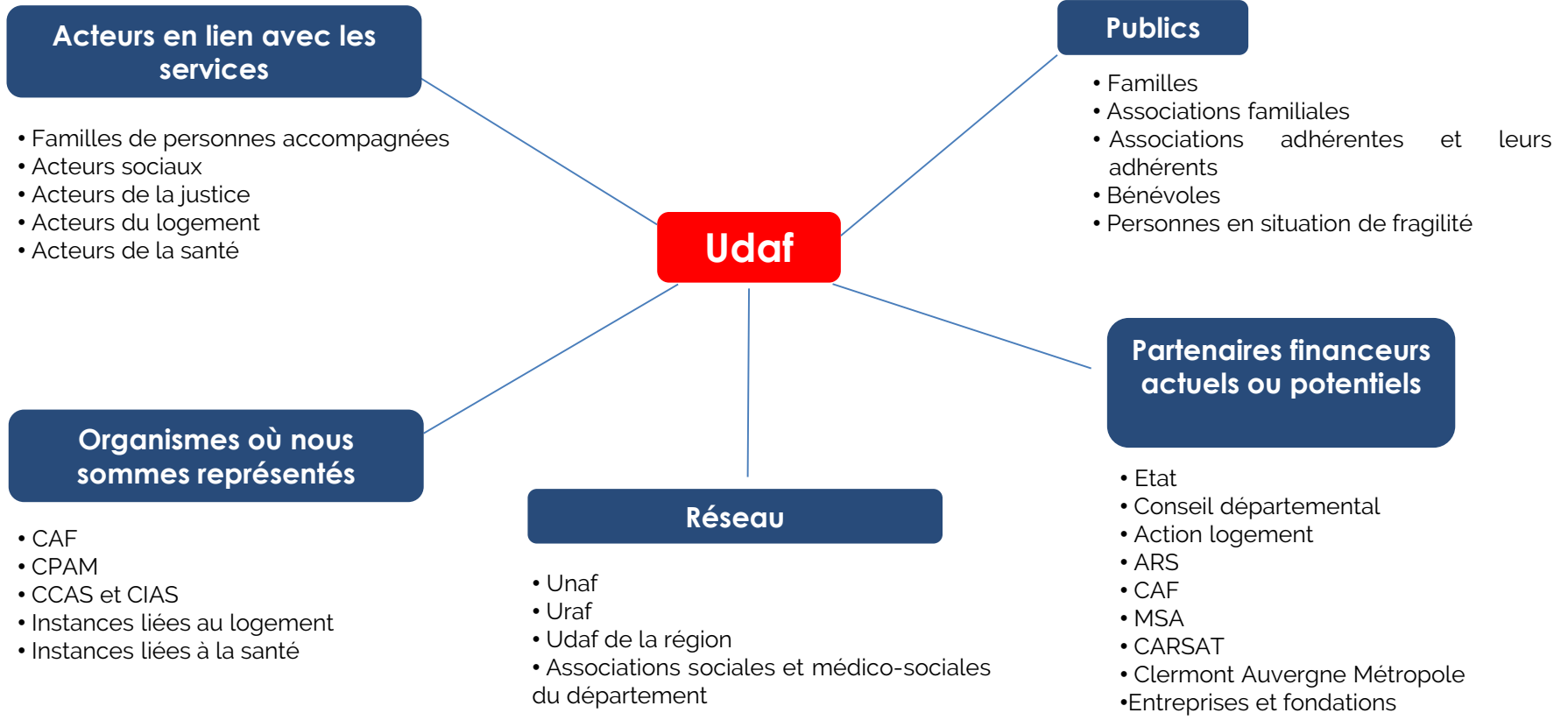
L'Udaf représente et défend les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le département du Puy-de-Dôme, sans distinction d'âge, de nationalité, de religion, de position politique ou d'orientation sexuelle.

Le champ d'intervention de l'Udaf est donc très large et il convient de préciser nos interventions et les publics auxquels elles s'adressent, à travers trois grandes missions de l'Udaf du Puy-de-Dôme :

- Etre un acteur de la prévention
- Protéger et accompagner
- Représenter et défendre les intérêts des familles

MISSIONS → BÉNÉFICIAIRES ↓	Être un acteur de la prévention Informer, mobiliser et agir	Protéger et accompagner		Représenter et défendre les intérêts des familles
		Activités sous régime d'autorisation	Activités hors régime d'autorisation en propre et en collaboration avec les associations adhérentes	
Dans le respect de nos VALEURS L'UNION, LE RESPECT, LE PROFESSIONNALISME ET L'EXPERTISE, LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR				
Les publics fragilisés	X	X	X	X
Les familles	X	X	X	X
Tout public de manière inconditionnelle	X		X	X
Pour et avec les associations adhérentes	X		X	X

L'environnement de l'Udaf



Méthodologie de réalisation et éléments de contexte

A la suite du projet associatif 2018/2022 qui a constitué une boussole au redressement de l'Udaf du Puy-de-Dôme, une évaluation de ce dernier a été réalisée auprès d'une partie des différentes parties prenantes à savoir les administrateurs, les salariés et les associations adhérentes. Cette évaluation a mis en évidence des évolutions positives de forces d'innovation et d'action sociales inspirantes. Des points d'amélioration sont aussi à mettre en œuvre. On constate globalement une atonie associative entraînant un manque de bénévoles dirigeants et des difficultés à répondre aux demandes de représentations familiales. Ce bilan fait aussi apparaître la nécessité de faire union avec les associations adhérentes et les salariés. Ces constats ont nourri un séminaire de deux jours animé par un consultant auquel ont participé des administrateurs et des salariés représentant les différents services de l'Udaf. Les travaux se sont appuyés sur les résultats du bilan en tenant compte d'éléments contextuels externes : la crise écologique et énergétique, les politiques publiques inclusives, le mouvement de déjudiciarisation et les sollicitations des pouvoirs publics (hébergement et logement des personnes défavorisées). Ce projet associatif est issu de ce travail commun.

Ambition et ligne de conduite de l'Udaf du Puy-de-Dôme

Comme en 2018 nous assumons une gouvernance associant largement la participation des salariés afin de favoriser les synergies entre l'action institutionnelle, celle des bénévoles et celle des services, dans l'intérêt des familles du Puy-de-Dôme. C'est l'une des principales illustrations de ce projet associatif avec notre ambition générale : **Un développement maîtrisé de l'Udaf dans le respect du cadre de ses missions, de ses valeurs et des politiques publiques**

Nous veillons à ce que cette ambition soit menée dans une démarche « d'aller vers », au plus près des besoins de l'ensemble du territoire, en intégrant les enjeux environnementaux, sociétaux, économiques et humains. Nous favorisons les coopérations avec les partenaires départementaux et régionaux et l'intégration des orientations inclusives des politiques publiques



Les valeurs de l'Udaf du Puy-de-Dôme

• **L'Union** – En cohérence avec le réseau national, l'Udaf du Puy-de-Dôme est unie pour les familles. Il s'agit de notre valeur première. L'union et **la solidarité** sont deux valeurs étroitement liées qui impliquent l'entraide et la coopération entre les individus pour atteindre des objectifs communs. L'union demande de **l'engagement** : celui de développer des réponses adaptées au service des familles et complémentaires aux services autorisés, celui actif des administrateurs et des salariés et celui d'associer les personnes accompagnées. L'union se nourrit du **pluralisme** : celui intrinsèque à la diversité des associations adhérentes et à la forme même du territoire. L'Udaf provoque par l'organisation d'espaces de débats et de conférences la recherche de compromis et de solutions mutuellement bénéfiques, pour les familles.

• **Le respect** – Valeur clé qui contribue à une culture associative et professionnelle saine et prospère où les familles peuvent s'épanouir. Nous sommes attachés à la diversité qui constitue la richesse de l'Udaf. Le respect contribue à établir une culture d'inclusion et de collaboration en créant un environnement positif où chacun se sent écouté, compris et valorisé sans être jugé ou stigmatisé.

• **Le professionnalisme et l'expertise au service du projet** – Les actions menées par l'Udaf répondent à une exigence de professionnalisme et d'expertise dans l'exercice des missions. Cela s'illustre dans les postures des professionnels et des bénévoles avec, dans l'intérêt des familles, des notions d'impartialité, de discrétion et de prévention des conflits d'intérêt. Nous souhaitons à la fois capitaliser sur nos compétences et notre expertise et les développer avec des formations adaptées. Comme pour les services il est tout aussi important de développer les compétences des bénévoles.

• **Le développement du pouvoir d'agir** – Par principe chacun au sein de l'Udaf est considéré comme acteur qu'il s'agisse des administrateurs, des salariés, des associations adhérentes, des bénévoles et des personnes accompagnées. Le développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées est par ailleurs une priorité associative de l'Udaf.



Axe 1 : Mobiliser les ressources des bénévoles et des associations familiales.

Objectif 1 : Réactiver et développer les liens avec les associations familiales

- Travailler en partenariat avec les associations adhérentes aux projets répondant aux besoins des familles.
- Participer activement et décliner localement le projet de développement associatif porté par L'UNAF.
- Faire une veille de la vie associative.
- Créer une communication pour et vers les associations familiale, les adhérents, bénévoles et salariés. (News letter, réseau linkedin, etc.)

- Définir, écrire et mettre en œuvre un process d'intégration des bénévoles.
- Elargir le conseil d'administration.
- Mettre en œuvre une campagne de recrutement.
- Définir et écrire les fiches de postes des représentations.

Objectif 2 : Recruter et fidéliser des bénévoles



Objectif 3 : Améliorer et structurer la représentation familiale et politique de l'UDAF

- Positionner un administrateur référent politique pour chacun des 5 départements de représentation en partenariat avec les services et en lien avec les représentants familiaux.
- Organiser le conseil d'administration de façon à pouvoir aborder convenablement la politique et les représentations familiales
- Positionner des bénévoles ou des salariés avec des compétences en adéquation avec la représentation exercée. Cette expertise, peut être acquise par l'expérience ou par les formations proposées.
- Participer activement à l'élaboration des différents schémas et plans impactant la vie des familles.
- Organiser des espaces de débats (formels ou informels) sur les sujets de la politique familiale et associative.
- Organiser le partage d'information politique entre l'UDAF et ses représentants pour leur permettre d'être porteurs de cette vision politique et d'être en capacité d'intervenir au nom de l'UDAF

- Développer les actions de la convention d'objectifs en partenariat avec les services et les bénévoles
- Mettre en place un bénévole référent pour chaque action qui rend compte au conseil d'administration.
- Associer les associations adhérentes ou non adhérentes aux actions de la convention d'objectifs lorsque c'est possible.

Objectif 4: Mettre en œuvre les actions de la convention d'objectifs



Objectif 5: Organiser avec les moyens du fonds spécial la conférence des mouvements.

- Faire de la conférence des mouvements un évènement phare annuel au même titre que l'assemblée générale
- Être unis et faire de cette conférence un moment de réflexion autour de la politique familiale.
- Associer les services et leurs expertises.
- Inviter les partenaires publics et les élus du territoire.



Axe 2 : Gérer les services dans une démarche d'amélioration continue.

Objectif 1: Développer la coopération au service des missions

- Relancer et poursuivre la dynamique des groupes de travail transversaux sur des thématiques données.
- Poursuivre la mise en œuvre des groupes techniques et de traitement des situations complexes.
- Apporter un soutien de l'Institution, des services civiques et des bénévoles à l'exercice des mesures.
- Encourager l'action « Vis ma vie » au sein des services.

- Mettre en œuvre la politique d'amélioration continue en donnant du sens aux exigences réglementaires
- Entretenir les partenariats avec les acteurs intervenant en lien avec les mesures exercées, organiser régulièrement des réunions partenariales à l'Udaf
- Mettre à jour et formaliser les procédures nécessaires à la qualité et la fluidité de l'exercice des mesures.
- Revoir les indicateurs et tableaux de bord permettant d'optimiser le pilotage des activités.

Objectif 2: Développer la qualité de nos accompagnements



Objectif 3: Faire de l'Udaf une institution accueillante pour tous

- Développer une meilleure connaissance des familles et de leurs besoins dans les territoires
- Proposer de nouvelles réponses aux besoins des familles qu'elles soient ou non portées par l'Udaf
- Impliquer les salariés dans le choix d'actions qui permettent aux bénévoles de s'investir avec les personnes accompagnées.

- Entretenir la dynamique du groupe de personnes accompagnées
- Favoriser l'expression collective des personnes accompagnées sur des réunions thématiques avec la participation de salariés représentant les différentes fonctions
- Développer davantage de rencontres entre administrateurs et salariés
- Poursuivre l'acculturation des professionnels et les actions participant au développement du pouvoir d'agir.

Objectif 4: Réaffirmer l'Udaf en tant qu'association agissant pour les familles



Axe 3 : Répondre aux besoins des familles du territoire en s'appuyant sur des partenariats publics ou privés.

Objectif 1: Mettre en œuvre une politique « d'aller vers » dans le développement des actions et des services

- Proposer ou développer les solutions de logements accompagnés et/ou inclusifs.
- Développer la qualité des accompagnements liés au logement par des formations, le développement d'outils informatiques et la dynamique partenariale.
- Proposer la mise en œuvre d'actions participant à la déclinaison du PDALHPD (Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées).
- Anticiper et devenir acteur du mouvement de déjudiciarisation.

- Développer des réponses ou services mobiles.
- Améliorer le rayonnement des services sur le département par des implantations de services dans les territoires.
- S'attacher à une communication simple et claire et ainsi utile à tous, notamment aux personnes en situation de fragilité .

Objectif 2: Etre un acteur de référence en matière de politique familiale



Objectif 3: Proposer et mettre en œuvre des services innovants ou expérimentaux

- Soutenir la fonction d'ingénierie au sein du pôle Institution
- Proposer des services en lien avec les différents schémas (service aux familles, personnes âgées, protection de l'enfance...)

- Repérer les projets qui pourraient être travaillés avec les associations adhérentes.
- Répondre en commun à des appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt.

Objectif 4: Décliner une offre spécifique à destination des associations adhérentes

